

M. Marcoux: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Il me semble que le discours de l'honorable député s'écarte tout à fait du sous-amendement dont la Chambre est actuellement saisie. Je lui recommande de restreindre ses observations au sous-amendement.

M. Kindt: Les paroles de mon honorable ami sont peut-être elles aussi complètement hors de propos. La ville de Red-Deer est située à proximité de Penhold. Les travailleurs de cette ville reçoivent 4 millions de dollars sous forme de salaires. Plus de 700 membres des forces armées et 250 civils demeurent à Penhold. Le ministère de la Défense nationale a encouragé l'établissement du village de Vista qui comprend 60 grandes habitations dont la plupart sont occupées par des officiers de l'ARC. Le ministère de la Défense a garanti une occupation de dix ans à l'entrepreneur. Pourquoi n'a-t-on pas su à l'avance que le gouvernement devait fermer la base avant de fournir toutes ces installations?

A quinze milles à l'est de l'aéroport, auquel elle est reliée par une nouvelle route de plusieurs millions de dollars aménagée par le gouvernement, se trouve une station de radar utilisée par l'ARC. Près de l'aéroport, il y a deux autres énormes installations de défense, un abri souterrain pour les chefs de gouvernement en cas d'attaque, et un centre de communications qui prendrait en charge le réseau de communications de la province dans cette éventualité. Si la station était fermée, la région perdrait un montant de 4 millions. Les pertes s'établiraient à environ 1 million au titre de la construction domiciliaire et des centaines de milliers de dollars seraient perdus en fait de travaux de réparation et d'entretien. Par-dessus tout, l'industrie de la construction serait durement atteinte. Il y aurait un excédent de maisons, de sorte que l'industrie du bâtiment s'en ressentirait vraisemblablement pendant bien des années à venir.

L'ancien gouvernement, ainsi que le gouvernement actuel, ont autorisé l'usage de cet aéroport comme base d'entraînement pour pilotes d'avions à réaction. Le ministre a dit que Penhold était l'endroit tout désigné pour avoir une base d'entraînement pour pilotes d'avions à réaction et, d'après les renseignements que j'ai recueillis, les gens de Red-Deer sont encore furieux de la décision du ministre de la Défense nationale. Permettez-moi de faire inscrire au compte rendu ce qu'ils disent, comme le montre un article du *Journal d'Edmonton*, en date du 1^{er} octobre 1963:

Malgré ses...

[M. Kindt.]

...soit celles du ministre...

...dénégations, il semble assez évident que c'est la pression venant de Calgary et d'Edmonton, acheminée jusqu'au cabinet par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, qui a causé le changement de plans. M. Hellyer a lancé une torpille dans la vie économique de Red-Deer et du centre de l'Alberta.

Le ministre a invoqué comme raison de la fermeture la question de sécurité. Examinons la chose de plus près. Prenons, par exemple, la base de Winnipeg. Tous les honorables députés, à un moment ou l'autre, ont sans doute décollé de la base de Winnipeg. Ils sont donc bien au courant du fait que les gros avions qui transportent plus de 100 passagers ne sont qu'à quelque cents pieds au-dessus des quartiers résidentiels pendant qu'ils prennent de l'altitude. Jusqu'ici, personne n'a laissé entendre que l'aéroport de Winnipeg devrait être fermé. On a parlé d'une zone tampon de 20 milles, mais, dans les règlements du ministère de la Défense ou dans ceux du ministère des Transports, on ne parle nulle part d'une zone tampon de 20 milles. Par conséquent, je demande sur quoi se fonde la proposition voulant que la sécurité soit le facteur dominant. Si je comprends bien, la zone de tampon signifie simplement ceci. Il s'agit de la différence entre l'espace affecté à la formation des pilotes de réactés et l'espace contrôlé. On prétend manquer d'espace pour le vol à réaction. Argument facile pour convaincre la population et excellent prétexte pour fermer l'aéroport. Si c'est une question de sécurité, la même règle va-t-elle s'appliquer partout? Ce facteur qu'on invoque sera-t-il déterminant d'un bout à l'autre du pays? Si tel est le cas, que le ministre et ses experts aillent voir ce qu'il en est à Moose-Jaw, Portage-la-Prairie et Gimli. Il n'y a pas de zone de vingt milles là, c'est sûr. Moose-Jaw n'est qu'à huit milles de l'une des plus grandes artères aériennes du pays. Portage-la-Prairie est à moins de quinze milles de la voie très passante d'Air-Canada. Gimli est à douze milles environ de la route principale. Dans chaque cas, donc, on est en deçà de 20 milles de la principale voie aérienne. Or, le ministre s'en tiendra-t-il toujours à ce seul facteur pour justifier la fermeture de Penhold ou songe-t-il à inventer autre chose pour se tirer d'embarras?

On a également parlé de la formation de pilotes pour l'aviation civile. C'est une chose qui se fait dans tous les aéroports du Canada. Des élèves-pilotes, n'ayant que six heures de formation, atterrissent et décollent à tous ces aéroports dont se servent les gros avions à réaction. Comment peut-on dire que c'est cet événement primordial, la sécurité, qui a poussé le ministre à ordonner la fermeture de